

12 mars

L'eau,
la terre &
le paysan

CINÉMA

Année 2010, Numéro 03

MARS 2010

Les articles pour le
prochain bulletin
devront être déposés
dans la boîte
aux lettres pour le

Lundi 15 mars
dernier délai.

ÉDITION : Mairie de
Cossé-le-Vivien avec
le concours des Asso-
ciations.

DIRECTEUR DE
LA PUBLICA-
TION : Joseph
LOUAPRE, Maire.

AGRAFAGE :
Club de l'Amitié.

L'AMI COSSÉEN

DATES À RETENIR

6 mars

« L'Huître »
Troupe de théâtre « Les Kroukrous »

12 mars

« L'eau, la terre et le paysan »
Salle Saint Exupéry - 20h30

18 mars

Bal du Club de l'Amitié
Salle Saint-Exupéry

20 et 21 mars

Portes Ouvertes
Club de l'Amitié

21 mars

Puces Cosséennes de Printemps
Salle du FCC

Du 19 au 27 mars

10^{ème} Festival « A Travers Chants »

27 mars

Portes Ouvertes
Ecole Sainte Marie

Depuis janvier 2010
l'Ami Cosséen est
déposé dans chaque
boîte aux lettres

SOMMAIRE

	Pages
Permanences	2
Vie Associative	3
Conseil Municipal	6
Etat Civil	9
Affaires Générales	9
Objets trouvés	10

Place du Champ de Foire
Le 28 AVRIL

Votre ville passe à la télé
tout numérique !

Passez de 6 jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites !



Pour tout savoir :
0970 818 818

(prix d'un appel local, voir tarif au numéro 09 70 818 818)

ou :

www.tousaunumerique.fr



PERMANENCES

1 - Services Municipaux

Secrétariat de la Mairie : ouverture au public du lundi au vendredi de 10H à 12H15 et de 14H à 17H et le samedi de 9H30 à 12H – FERMÉ le jeudi après-midi.
02.43.98.80.24.

Services municipaux : urgences fin de semaine et jours fériés : 06.14.42.50.51.

Bibliothèque : Lundi (16H30—17H30), Mercredi (10H—12H et 17H-18H), Vendredi (14H-18H) et Samedi (14H—15H). Possibilité de retour des livres 24H/24 et 7jrs/7 grâce à la « boîte express ». 02.43.37.32.76.

Déchetterie : 02.43.64.31.69. Ouverte le lundi, le mercredi le jeudi et le vendredi de 13H30 à 17H30 et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H30.



Musée

Fermeture du 1er au 31 janvier 2010 - Réouverture le 1er février de 14h00 à 18h00 jusqu'au 31 mars 2010.

2 - Services Santé

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : tous les lundis de 9H15 à 12H.

ASMAD (Service Soins Infirmiers à Domicile des Personnes Âgées) : 02.43.98.94.33.

Centre médico psychologique de Château Gontier : Permanence les vendredis à la Maison de Retraite. Accueil libre, anonyme et gratuit. RDV possible avec le Dr DJEBBARD, praticien hospitalier au 02.43.70.73.10.

3 - Services Sociaux

Mission locale : Réservée aux jeunes de moins de 26 ans et sortis du système scolaire. **Accueil uniquement sur rendez-vous** tous les mercredis de 14H à 17H 30 (bureau des permanences, à côté de la mairie). Tél : 02.43.98.87.15. (pendant l'accueil) ou 02.43.56.00.12. (tous les jours).

Assistant social : le mardi matin de 9H à 12H – 02.43.98.88.15.

Conciliateur : Prochaine permanence : mercredi 17 mars de 10H15 à 12H15

Caisse d'Allocations Familiales : 2è et 4è vendredi de 8H45 à 11H30 (centre médico-social à Craon).

4 - Service de l'enfance

Mercredis récréatifs : tous les mercredis de 9h à 12h et 14h à 18h30 - 02.43.26.36.42. Les permanences sont assurées le mardi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Halte garderie itinérante :

L'équipe du Bus des P'tits Bouts est disponible le lundi après-midi de 13H30 à 17H pour tous renseignements ou au 02.43.02.15.86 et 06.24.46.40.93.

La structure est ouverte de 9H à 17H : le vendredi à Cossé le Vivien

Relais Itinérant Assistante Maternelle Parents :

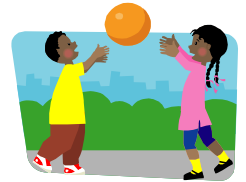
Renseignez-vous auprès de Mmes Delphine Pruvost & Sylvie Blouin. Ouvert les jeudis de 9h15 à 12h à la Maison de l'enfance, rue de l'Oriette.

Rue Antoine Laurent Lavoisier - BP 52

53230 COSSÉ LE VIVIEN

02.43.91.79.21 ou 06.22.00.07.27

ram@cc-cosse.fr



5 - Services Divers

Gendarmerie :

Accueil du public : Mardi et Jeudi : 9h à 12h00

Correspondant Ouest France :

M. BERTHIER – 7 rue des Jonquilles

53230 COSSE LE VIVIEN – 02.43.98.83.13.

Correspondant Courrier de la Mayenne et

Haut Anjou :

M. VANNIER – 02.43.68.99.02.

Paroisse Ste Famille sur Oudon :

Les permanences sont assurées à la maison paroissiale, 7 rue de la poste à Cossé le Vivien le mercredi de 9h30 à 12h. Par ailleurs vous pouvez rencontrer le père Didier Thirault le mercredi entre 16h et 17h30. Tel : 02 43 02 75 14- e mail : paroissesaintefamille@sfr.fr

Pour les demandes de baptême et de mariage s'adresser au presbytère de Craon (Tél 02 43 06 10 54). Permanences du lundi au samedi, 10h à 12h et 16h à 18h sauf mardi toute la journée et samedi après midi.

Pour les demandes de sépultures, contacter Colette Marsollier au 02 43 06 62 96 ou (en cas d'absence) Victor Lecot au 02 43 98 84 68



Avoir besoin d'aide,
Ce n'est pas une question d'âge...



L'ADMR est à votre disposition pour:

- Le ménage, le repassage...
- Les courses et déplacements
- L'aide à la préparation des repas
- Le partage des repas
- L'aide à la toilette, au lever et au coucher
- L'accompagnement des personnes fragilisées
- La garde d'enfants, l'accompagnement aux activités
- Une aide en cas de grossesse, naissance, maladie ou hospitalisation
- La téléassistance

Contactez-nous!
ADMR, Annexe de la Mairie
lundi (10h30 - 11h30) Mardi (10h30 - 11h30)
Mercredi (9h30 - 12h) et Jeudi (14h - 15h)
02 43 98 95 73 cosse-admr53@wanadoo.fr

50%
déductibles des impôts*

CESU
chèques emploi service universel préfinancé

DEMARCHES ADMINISTRATIVES
bulletins de paie déclaration URSAFF financeurs

* selon réglementation en vigueur.

FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs –
Mercredis Récréatifs

Maison de l'Enfance (rue de l'Oriette)



À partir des vacances d'Avril, l'Accueil de Loisirs ouvrira à la journée et non plus à la semaine (sauf pour les vacances de Juillet). Les dossiers sont à retirer, dès maintenant, à la Maison de l'Enfance. Les inscriptions et paiements se font auprès de la directrice.

Pour une bonne organisation, merci de retourner les dossiers le plus rapidement possible.

Les permanences, à la Maison de l'Enfance, sont :

Mardi : 10 h – 12 h et 14 h – 17 h 30

Mercredi : 9 h – 12 h et 14 h – 18 h 30

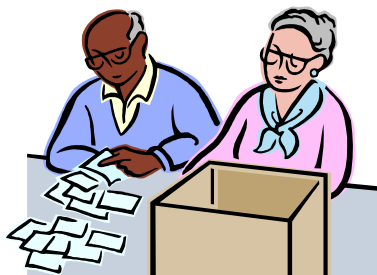
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter notre directrice actuelle, Adèle Huchedé, à la Maison de l'Enfance :

02 43 26 36 42 – maison.enfance.cosse@orange.fr

La Commission Loisirs Familles Rurales

Informations également affichées au panneau d'affichage près de la porte de la Maison de l'Enfance.

CLUB DE L'AMITIÉ



Les membres du conseil se sont réunis le jeudi 04 février pour élire le bureau, pas beaucoup de changement:

Président : Jules Dubourg,
Vice Président : Paul

Lecot, Secrétaire : Georgette Sabin, Secrétaire Adjointe : Denise Grimault, Trésorier : Bernard Foucher, Trésorier Adjoint : André Raimbault remplaçant Marie Thérèse Lefèvre qui désirait se faire remplacer et rester membre.

Les Membres : Marie Josèphe Bézier, Robert Cadot, Monique Clément, Thérèse Daudin, Denise Dumoulin, Alain Garnier, Alice Guiard, Gilbert Hétault, Marie Thérèse Lefèvre, Jean Lemonnier, Solange Mérias, Raymond Paillard, Daniel Pautonnier, Simone Seillet. Les personnes qui désirent rejoindre le Club au cours de l'année seront bienvenues.

Jeudi 04 mars : Concours de belote en individuel interne au club, salle du club à 13h30.

Lundi 08 mars : Concours de belote de l'Amicale Cantonale par équipe, salle St Exupéry à 13h30.

Jeudi 18 mars : Bal du club à 14h salle St Exupéry, animation Patrick Gerbeau pour la première fois à Cossé.

Vendredi 19 mars : Repas cantonale de la chorale à Méral à 12h30 s'inscrire près de Thérèse Daudin ou Jules Dubourg avant le jeudi 11 mars.

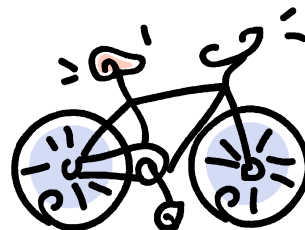
Samedi 20 mars de 10h à 12h et de 14h 17h30 et **dimanche 21 mars** de 14h à 17h30 porte ouverte organisé par les couturières, salle du club rue Amboise Paré exposition de couture, broderie, tricot et vannerie venez découvrir leurs talents et si vous êtes intéressé par le travail manuel elles seront heureuses de vous accueillir.

Jeudi 25 mars : Concours de tarot interne au club à 13h30, salle du club, tous les Adhérents qui aiment jouer au tarot sont invités.

VÉLO LOISIRS

Bonjour,

Notre groupe de Cossé le Vivien a repris les sorties dominicales le 28 février 2010. Nous essayons de concilier sport (pratique cycliste) et



convivialité (prendre un pot en fin de parcours). Nous accueillons tout nouveau cycliste. Rendez vous devant la salle St-Exupéry a 9h chaque dimanche.

Voici le programme:

- **28 février** (45km) : Cossé le Vivien, Astillé, Nuillé sur Vicoin, Houssay, Loigné sur Mayenne, Marigné-Peuton, Simplé, Cosmes, Cossé le Vivien.

- **8 mars** (45km) : Cossé le Vivien, Cosmes, Simplé, Marigné-Peuton, Loigné sur Mayenne, Houssay, Nuillé sur Vicoin, Astillé, Cossé le Vivien.

- **14 mars** (78km) : Cossé le Vivien, Méral, St Poix, Cuillé, La Guerche de Bretagne, Arbrissel, Drouge, Fontaine Couverte, Les Masses (Ballot), Cossé le Vivien.

- **21 mars** (78km) : Cossé le Vivien, Les Masses, Fontaine-Couverte, Drouges, Arbrissel, La Guerche de Bretagne, Cuillé, St Poix, Méral, Cossé le Vivien.

- **28mars** (72km) : Cossé le Vivien, Loiron, St Isle, Le Genest St Isle, Les Chênes Secs, Changé, Niaffles, Bonchamps Les Laval, Forcé, Entrammes, Nuillé sur Vicoin, Astillé, Cossé le Vivien.

Bonne route

Equipe des cyclos de Cossé, Gilbert Lebasque, Jean Claude Barrais, Alain Clavreul, Marc Raimbault, etc....

Notez la date du 30 Mai pour la classique Cosse Cancale

LA GAULE COSSÉENNE

Amis pêcheurs,

La société de pêche de Cossé le Vivien va procéder à un alevinage de 120kgs de truites arc-en-ciel pour l'ouverture de la pêche à la truite du 13 mars 2010 sur les biefs de la Viaillère et Touche-Baron.

La pêche sera fermée une semaine, du dimanche soir 7 mars au samedi 13 mars à 8h. Les cartes de pêche sont en vente au :

- Carré d'As, chez Xavier Hocdé,
- L'Écritoire, chez Christophe Brunet.

Un 2^{ème} alevinage de truites est prévu pour le samedi 03 avril 2010 pour l'ouverture du plan d'eau communal (route de Méral).

Un règlement sera rédigé avec la fédération de pêche. Pour pêcher sur le plan d'eau, il faudra être muni d'un permis de pêche, comme sur la rivière.

Tarif permis :

- Adulte : 66€
- 12-18ans : 15€
- moins de 12 ans : 3€ (accompagné)

Carte journalière :

- 1^{er} janvier au 31 mai : 23€
- 1^{er} juin au 31 décembre : 8.50€



COSSAGE

VACANCES DE PAQUES

En collaboration avec l'US Méral Cossé et l'Avant-Garde, les éducateurs sportifs du Cossage vous proposent des

ANIMATIONS SPORTIVES

JEUNES DE 8 A 13 ANS

Du lundi 12 au Vendredi 16 avril

Dans le cadre des vacances de février, l'US Méral-Cossé, l'Avant-Garde, s'associent pour organiser des animations sportives qui auront lieu du lundi 12 au vendredi 16 avril.

Ces activités seront encadrées par Etienne RESTIF, et par Maxime CLAVREUL. Elles se dérouleront l'après-midi de 13h30 à 17h30. Elles s'adressent à des jeunes âgés de 8 à 13 ans.

Le prix par activité et par personne est fixé à 3€. Il devra être réglé au moment de l'inscription.

Seuls les chèques bancaires (à l'ordre de l'US Méral-Cossé) et les espèces seront acceptés pour le paiement.

Tous les rendez-vous de début et de fin d'activités sont fixés au hall de la salle omnisports.

A l'issue de chaque journée, un goûter sera offert aux participants.

Le programme de la semaine d'activités :

- **Lundi** : Kin-Ball + Handball 3€.
- **Mardi** : Basket + Initiation Run and Bike (course à pied et vélo) (prévoir vélo en bon état et casque) 3€.
- **Mercredi** : Tournoi Futsal + Initiation à l'Ultimate (frisbee) 3€.
- **Jeudi** : Pétanque + Tennis de table (prévoir raquette de tennis) 3€.
- **Vendredi** : Carte au trésor au Parc + Badminton (prévoir raquette de tennis) 3€.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la commune : www.cosse-le-vivien.fr , au secrétariat de la mairie ou auprès des éducateurs sportifs.

AVANT-GARDE - Section Athlétisme

Départementaux Athlé Benjamins en salle

50m : 1^{er} : Médard Thomas : 6''97

4^{ème} : Cormier Antoine : 7''79

50m haies : 1^{er} Garnier Loann : 8''95

Longueur : 1^{er} Médard Thomas : 5m10

3^e Garnier Loann : 4m33

4^e Cormier Antoine : 4m12

Poids : 1^{er} Médard Thomas : 10m90

3^e Garnier Loann : 8m18

Triathlon : 1^{er} Médard Thomas : 96 points

3^e Garnier Loann : 77 points

4^e Cormier Antoine : 69 points

Régionaux Mayenne – 17 janvier

Cadets : Triple saut : 1^{er} Meinvielle Pierre-Louis : 13m29

Juniors : 60m Haies : 3^e Pinçon Charly : 8''75

Longueur : 2^e : 6m01

Pré-France Mayenne – 24 janvier

Cadets : Triple saut : 1^{er} Meinvielle Pierre-Louis : 13m71

Juniors : 60m Haies : 1^e Pinçon Charly : 8'72
Longueur : 3e : 5m89

France Athlé à Ambrière – 14 février

Qualifié :

Triple saut : Meinvielle Pierre Louis

Régionaux Cross – Lion d'Angers – 7 février

Eveil athlé filles : Baffou Alissa : 17^e

garçons : Bellanger Romain : 17^e

Qualifiés Cross Pré-France - Chambray les Tours

21 février

Équipes Vétérans : Buffet Loïc – Delière Didier –

Marsollier Laurent – Charron Daniel –

Gautier Bertrand – Gautier Philippe

Individuels : Baron Jean-Yves

Cadets : Charon Grégory

Seniors : Clavreul Maxime

Depuis le début de l'année, la section athlétisme dispose d'un site internet : www.agcv-athlé.com

N'hésitez pas à le consulter pour toutes informations et renseignements.

PUCES DE PRINTEMPS



**21 mars 2010 - Salle du FCC
Cossé le Vivien**

Entrée : 2€ à partir de 12 ans

Renseignements : 06.70.88.62.87

Organisateurs : Avant-Garde Cossé le Vivien
Conseil Local des Parents d'Elèves du Collège

de l'Oriette

ECOLE SAINTE MARIE

PORTES OUVERTES

L'école Sainte Marie ouvre ses portes...

Samedi 27 mars 2010 de 10h à 12h

Parents, élèves et futurs élèves pourront échanger leurs questions, attentes et commentaires en visitant notre établissement qui, pour la circonstance exposera autour des découvertes, du voyage et de l'invitation au jardin.

Les parents des associations OGEC et APEL seront également présents pour expliquer leur rôle important dans le bon fonctionnement de l'école.

Nous vous attendons très nombreux !



L'AMICALE LAÏQUE

**10^{ème} Festival « A Travers Chants »
30 ans de « Soirées Cabaret »
du 19 au 27 mars 2010**

Prenez date... **2010 Année anniversaire**

VENDREDI 19 MARS

Soirée en partenariat avec le Pays de Loiron

A 20 h 30 Groupe « **Rue de la Muette** » salle des

Fêtes de **Loiron**

Contraste de textes désenchantés et de musique festive, morceaux rapides ou lents, le groupe aborde tous les registres et toutes les nuances.

Tarif : adultes 10 € jeunes 6 €

MERCREDI 24 MARS

A 20 h 30 salle St Exupéry à **Cossé-le-Vivien**

Création de **Lise Moulin** : « **La Chanson du trottoir** »
spectacle de chansons et de textes sur les prostituées.

Jeu : Lise Moulin / regard : Stéphanie Leloup / Costume :

Jacques Blot / lumières : Joël Viot

Une chanteuse comédienne est là, à cappella, seule et libre.

Tarif unique : 8 €

JEUDI 25 MARS

A 15 h Résidence A.Paré à **Cossé-le-Vivien**

Avec **Paul Meslet**

Sa voix est chaude comme un bonjour, ses gestes vous accueillent, son sourire raconte qu'il en a vu d'autres et qu'il veut bien partager.

VENDREDI 26 MARS

***à 14 h 30** Salle St Exupéry à **Cossé-le-Vivien**

Spectacle enfants avec **Steve Waring**

Il entraîne son public dans un univers musical d'une grande richesse, aux confins du jazz, du blues, du folk song. Steve Waring est à lui seul et à sa façon, un vrai théâtre musical.

* à 20 h 30 à **Simple** en partenariat avec familles rurales de « **Filles en aiguilles** » avec **Hélène Maurice**

(d'origine canadienne)

Trois femmes, trois personnalités hautes en couleur, réunies par l'amour, des beaux textes et des arrangements subtils.

Tarif : adultes 10 € jeunes 6 €

SAMEDI 27 MARS

A 20h 30 **Soirée Anniversaire salle du FCC**

à **Cossé-le-Vivien**

3 heures de spectacle avec

***Guy Demaysoncel**

Assurément, chez Guy Demaysoncel « les mots sont les oiseaux de la parole »

***Marion Rouxin**

*Cette jeune femme là , a une bonne dose de charisme, une voix et une présence incontournable. Le temps de trois albums et de multiples concerts, la Rennaise marion Rouxin a été l'âme du groupe **Paul et Robin**, jusqu'à ce premier projet solo, avec la complicité des musiciens Edouard Leys (piano), Eric Doria (guitare/basse) et de Stéphane Stanger (batterie)*

***Babel**

Funambule sur cordes de gratte et cordes vocales, il chante des contes de faits divers et variés où le réel bascule dans le bizarre et où le tragique n'est pas sérieux.

***Liz Cherhal** (en partenariat avec Chant'Appart')

Elle a une présence incontournable, une aisance et un charisme inimitables. D'un mot, d'un sourire elle vous captive et vous embarque pour un voyage qui vous laissera un souvenir indélébile.

***Patrick Ewen**

Le poète Yvon Le Men dit de lui » A travers ses paroles, nos naissances, nous nous marions, nous mourons, nous contrebandons au large de la Floride et nous rencontrons Arthur et le Petit Jésus au fond d'une bouteille de whisky. Et surtout, nous sourions, nous rions à la façon, à la suite d'un Raymond Devos breton »

Tarif : adultes 13 € jeunes 6 €

Un **PASS** pour les spectacles des 19-24-26-27 mars est vendu au tarif unique de **38 €**

Réservations et renseignements : 02 43 98 28 72 et 02 43 98 28 73

Organisation Amicale Laïque

FOYER DES JEUNES

Concert à la Salle Saint-Exupéry

le 20 Mars 2010 dès 20h30

A l'occasion du Festival "A Travers Chants",

Première Partie:

La Mama Coca, groupe de ska-rock lavallois

Deuxième Partie :

BlueSpleeN, groupe de rock rennais

Troisième Partie :

Délirium, groupe angevin de ska-rock-funk

Quatrième Partie :

Furious Avengers, groupe nantais de funk-hip-hop

Réservation : 7€ Sur place : 10€

Possibilité de Restauration, Buvette.

Stand prévention sécurité routière.

Dernier concert du Foyer des Jeunes.

Plus d'informations : 0659618432, 0631821554,

0631994679



POMPIERS

Nombre d'interventions en Janvier 2010 :

Malaise ou blessé à domicile :	8
Malaise ou blessé lieu public	5
Accident voie publique :	1
Personne ne répondant pas aux appels	2
Accident de travail	1
Feux de cheminée :	1
Secours à personne impotente :	1

Répartition par communes :

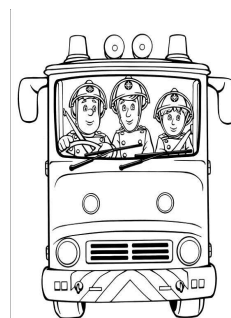
Cossé le Vivien : 10

Quelaines : 5

Méral : 3

Astillé : 1

TOTAL : 19



CADRE DE VIE – COMMUNICATION

Ami Cosséen

Afin de le rendre toujours plus agréable à lire, la commission travaille à une nouvelle présentation de la page de couverture, de la mise en page en 3 colonnes et à une distinction bien claire entre la vie associative, les services administratifs et les actualités du conseil municipal.

Site Internet

Environ mille visiteurs par mois depuis sa création.

Quelques améliorations vont être apportées : à la page d'accueil, pour uniformiser les bulletins d'inscription des associations, mettre en valeur les résultats sportifs, télécharger les comptes rendus municipaux, mettre en ligne le texte élaboré par Michel Doreau sur l'histoire de Cossé le Vivien, mener une réflexion pour en faire un site interactif.

Fleurissement du jardin public

Le conseil valide le devis présenté par les services techniques pour la création de plusieurs massifs soit : 3436,24 € pour 700 plants environ qui devraient couvrir près de 1000 M2.

CULTURE

Cinéma

Séance du 12 mars 2010 à 20h30 à la salle St Exupéry : Le film projeté sera : « L'Eau, la Terre, le Paysan » un film de Christian Rouaud. Suivra un débat animé par M. Griot.

Cultures du Cœur

« Cultures du Cœur » est une association qui a pour but de lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs aux personnes qui en sont exclues. Le relais Cultures du Cœur de Laval sollicite la commune pour des entrées au musée Robert Tatin.

Le conseil décide l'attribution de 10 entrées gratuites à l'association.

Salle de sports : 1% culturel

Selon le décret du 29 avril 2002, les collectivités locales doivent consacrer 1% environ des travaux à la réalisation d'une oeuvre d'art contemporain spécialement conçue pour le lieu considéré.

Le conseil décide d'investir à hauteur de 10 000 € pour une oeuvre qui sera située devant la nouvelle salle des

sports. Un appel d'offres sera lancé auprès de plusieurs sculpteurs (Rayto, Delaune et Olivier Hervel)

URBANISME ET BATIMENTS

Programme voirie 2010 à communiquer à la communauté de communes

Route d'Athée	30 000 €
Tous les chemins au point à temps	20 000 €
Le chemin de la Toufinière : busage 1 coté empierré	

Programme effacements de réseaux par le SDEGM

Le conseil valide le programme 2011 d'effacement des réseaux sur une partie de la rue de l'Huilierie en raison des travaux pour la nouvelle salle des sports. Le montant qui restera à la charge de la commune sera de 75 000 €.

Aménagement de la place de la mairie

Une première réflexion a été menée et plusieurs interrogations ont été posées :

1 - Doit-on garder du stationnement devant la mairie ?

2 - Doit-on garder ou non le monument aux Morts devant la mairie ?

3 - A qui confier le projet d'aménagement ?

En ce qui concerne le monument aux Morts, il est possible de le déplacer à côté de l'église afin de le garder en bonne visibilité dans un lieu plus propice au recueillement lors des cérémonies du souvenir. Une telle décision demande du temps et de la concertation en particulier avec les associations d'anciens combattants.

Le conseil demande à la commission de poursuivre sa réflexion, sur le projet de réaménagement de l'ensemble de la place en examinant l'étude faite au cours du mandat précédent et qui pourrait servir de base de réflexion. Il demande également à M. Coulange (ST) de commencer à travailler sur l'aménagement de cette place.

Questions diverses

-Deux places de stationnement 20 minutes seront installées devant le magasin de chaussures et à côté du bar sur la place du Marché afin de faciliter l'accès à ces commerces.

-Salage des routes de la commune : suite à un courrier émanant d'agriculteurs demandant l'attribution de sel et l'épandage par leur soin sur les routes communales pour les besoins de leurs activités économiques, la question va être soumise à la Communauté de communes qui a maintenant compétence en matière de voirie rurale et communale

-Le conseil valide l'installation d'un piège à eau et d'un busage pour un montant de 1000 € environ au bas de la rue de Soulioche afin pour collecter les eaux pluviales et supprimer le ruissellement.

VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

- Construction d'un local rangement de matériel : L'autorisation est donnée au Maire de signer le permis de construire.

- Argent de poche : le Conseil a décidé de s'associer au dispositif mis en place par la Cté de communes dont l'objectif est de permettre à des jeunes de travailler quelques heures rémunérées 5€ de l'heure pendant les vacances sur de petits chantiers d'intérêt collectif.

-Familles Rurales : Le Conseil Municipal a donné son accord pour participer financièrement à l'embauche d'un emploi tremplin pour l'encadrement de l'accueil de loisirs.

FINANCES

Modifications au règlement du service eau-assainissement:

- Abaissement de l'estimation de consommation de 40 à 30m³ par personne (donnée fournie par l'agence de l'eau) ; l'ancienne estimation de consommation s'avérant trop élevée par rapport à la moyenne réelle de consommation constatée sur Cossé le Vivien ;

-Présence d'un puits : lorsqu'un abonné est raccordé au réseau d'assainissement et qu'il bénéficie de l'eau d'un puits, sa facturation comprend la consommation réelle de l'eau du service public augmentée d'un forfait d'assainissement calculé sur la base de 30m³ par an et par personne composant le foyer.

- Compteurs bloqués : à défaut de pouvoir facturer le nombre exact de m³ consommés, la facturation sera basée : soit par rapport à l'historique des consommations des 3 dernières années soit sur la base de 30m³ par personne et par an.

Subventions aux associations : le conseil a validé les propositions faites par la commission des finances, en particulier une subvention exceptionnelle de 2.000€ pour les 25 ans du Festival de l'Humour ainsi qu'une aide de 800€ en soutien aux sinistrés d'Haïti.

QUESTIONS DIVERSES :

HLM des Sorbiers et des Acacias : Le conseil a pris connaissance du courrier de Mayenne-Habitat, contraint

de geler des projets de construction, eu égard du nombre très important de logements vacants sur le département. Toutefois, la déconstruction des 3 HLM de Cossé le Vivien est programmée pour fin 2010 ; il convient de préparer le projet de reconstruction au cours de l'année 2010.

Contournement de l'agglomération : Le Conseil général a pris ses dispositions pour engager la procédure du choix du cabinet d'études qui aura pour mission de proposer les différents tracés.

Le compte-rendu est disponible sur le site de la Commune
www.cosse-le-vivien.fr

CINÉMA

Le thème de l'écologie vous est proposé avec la projection du film de Christian Rouaud :

« L'eau, la terre et le paysan ».

Vendredi 12 mars 20h30 à 20h30

Salle Saint Exupéry

« A travers deux générations de paysans sur une ferme des Côtes d'Armor, le film aborde l'épineuse question de la pollution des eaux bretonnes par les excès de l'agriculture industrielle. »

Un film sur l'écologie et les algues vertes traité avec humour.

M. Jean-Yves Griot sera présent pour animer le débat.

INFORMATIONS DIVERSES

RECRUTEMENT - SYNDICAT D'INITIATIVES



La Communauté de Communes recrute pour le Syndicat d'Initiative intercommunal des jeunes domiciliés dans une des communes de la Communauté de Communes (un en juillet et un en août) pour assurer l'information des touristes au kiosque information.

Conditions :

- Âge minimum : 18 ans

- En cours de formation en filière tourisme et connaissance de l'anglais appréciée.

Durée hebdomadaire de travail : 35 heures

Horaires : Tous les jours, y compris les jours fériés, sauf le dimanche :

- du lundi au samedi: de 10h00 à 12h30

- du lundi au vendredi: de 14h00 à 18h00

Les candidatures doivent être adressées avant le **26/03** à :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes
BP 52 - 53230 COSSÉ LE VIVIEN

RECENSEMENT AGRICOLE 2010

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt recherche des enquêteurs. Objectif : Assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

Dépôt des candidatures : Avant le 31 mars.

Pour de plus amples renseignements :

<http://www.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr>

PÔLE EMPLOI

Pour toutes démarches : Pôle Emploi Laval Beck
63 rue Adolphe Beck -BP 1029
53010 LAVAL cedex
Tél 3949 Fax 02 43 59 22 39

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS



La Commune recherche des personnes souhaitant intégrer le groupe de bénévoles pour le local SDF ou la banque alimentaire. Pour tous renseignements, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 02.43.98.80.24.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les particuliers désirant se mettre en conformité au niveau de leur assainissement (ANC) peuvent bénéficier d'un prêt à taux zéro. Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes au 02.43.91.79.79 ou sur le site internet de Cossé le Vivien.

RAPPEL DES FORMALITÉS EN URBANISME

Vous voulez réaliser des travaux :

- Constructions nouvelles (abri de jardin, garage, véranda, piscine, panneaux solaires, clôtures, antenne parabolique, etc...)
- transformation de construction existante (aménagement de combles, pose de vélux, etc...)
- changement de destinations
- travaux de ravalement



Vous voulez démolir des bâtiments :

Il est obligatoire de faire une déclaration en mairie avant de commencer les travaux

BASSIN DE L'OUDON

Dans le cadre du C.R.E. (contrat restauration entretien) de novembre 2009 à mars 2010, le syndicat du bassin réalise et finance entièrement les plantations en bord de cours d'eau. Pour tout renseignement, contacter le Bassin de l'Oudon au 02.43.09.61.61 ou M. Foucher Hervé (Délégué Bassin de l'Oudon).

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- | | |
|------------------------------|------------|
| - LEBLANC --VALLERAY Gabriel | 13 janvier |
| 26 rue du Point du Jour | |
| - POMPAGNINI Noé | 14 janvier |
| 5 rue Cardinal Suhard | |
| - VÉRON--GINGUENÉ Louka | 04 février |
| 48 rue de Nantes | |
| - DION Julian | 10 février |
| 26 rue des Trois Marchands | |

Mariage :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - Sasita KHAKHANMALEE | 06 février |
| & Frédéric GRIMAULT | |

AFFAIRES GÉNÉRALES

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en **Mars 1994** qui n'auraient pas reçu de convocation de la Mairie sont priés de se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant fin mars.

ANGOISSE, MAL-ÊTRE, DÉPRIME IDÉES NOIRES, DÉPRESSION, STRESS...

Ne restez pas seul(e) avec votre souffrance !

Venez en parler à des professionnels de l'écoute, infirmiers ou médecin spécialisé.

Permanence les vendredis à la maison de retraite : Accueil libre, anonyme et gratuit.

RDV possible avec le Dr DJEBBAR, praticien hospitalier, 02.43.70.73.10.

BANQUE ALIMENTAIRE

Les personnes à revenus modestes ou qui éprouvent des difficultés financières peuvent se faire connaître auprès de M. DEHARD, assistant social, en vue de bénéficier de la distribution de denrées alimentaires. Apporter ses justificatifs de ressources et de charges.



A.S.M.A.D.

Depuis bientôt 20 ans, l'ASMAD met à votre disposition un Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) qui assure, grâce à une équipe d'aides soignantes, les soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage, installation au fauteuil, aide au repas...) aux personnes malades, handicapées ou âgées.

Elle permet ainsi d'éviter une hospitalisation, de faciliter un retour ou un maintien à domicile et d'apporter un soutien à l'environnement familial.

Les soins sont entièrement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie sous forme d'un forfait alloué au SSIAD. Le rythme et la nature des soins sont choisis avec la personne à aider et son médecin. Les soins infirmiers prescrits continuent d'être effectués par l'infirmier libéral ou le centre de soins de la personne et sont réglés par l'ASMAD.

Une coordination avec les autres services (ADMR, Familles Rurales...) peut permettre un maintien à domicile de qualité. Le service couvre les cantons de Cossé le Vivien, Craon, Saint Aignan sur Roë et les communes de Courbeville et Astillé.

Rue Lavoisier (en face Shopi)

53230 COSSÉ LE VIVIEN - Tél : 02.43.98.94.33.

ou à votre domicile en cas d'impossibilité de vous déplacer.

MAISON DE RETRAITE

La Résidence Ambroise Paré informe l'ensemble des habitants de l'ouverture hebdomadaire de « l'Accueil de jour » pour Personnes Âgées de plus de 60 ans dans ses murs chaque mardi. L'Accueil de jour, ouvert aux personnes désorientées, permet un maintien de l'autonomie et des relations sociales. Il aide au soutien des familles accompagnant leur proche.

Le nombre de personnes accueillies est limité à 8. Toute personne souhaitant bénéficier de ce service peut s'adresser au CLIC ALLI'ÂGES DU SUD OUEST MAYENNAIS.

Situé à Craon vous pouvez prendre contact au n° suivant : **02.43.09.30.64. La responsable Madame DUTEIL** fournira les renseignements utiles (coût, horaires, transport...).

Nous pensons vraiment que ce service est un réel soutien pour les personnes âgées en difficulté vivant à domicile.

LIVRE D'OR

Mrs Roland MESLAY, Henri COLLET ET Michel DOREAU ont assuré la reproduction de feuillets du « Livre d'Or » des morts de la guerre 1914-1918, avec le soutien du Conseil Général de la Mayenne et l'appui de l'association des maires de France. Si vous souhaitez les consulter, un exemplaire est disponible à la mairie.

PONT-BASCULE

Le pont-bascule, situé Place de la Gare, en service depuis cet été et installé par la CAM, peut également être utilisé par les particuliers.

Le monnayeur sur place fonctionne avec des jetons. Ces jetons sont en vente à la mairie ou au restaurant de la Gare.

Le prix du jeton pour une pesée (tare ou brut) a été fixé à 4 euros par le Conseil Municipal.

PROLONGATION DES DÉLAIS DE VALIDITÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE ET OPPOSITION A DÉCLARATION PRÉALABLE

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, par décret en date du 19 décembre 2008, le délai de validité des permis de construire, d'aménager et de démolir ainsi que des décisions de non opposition à déclaration préalable est porté de 2 à 3 ans.

Ainsi, tous les permis actuellement en cours de validité voient leur durée de validité prolongée de 1 an. Cette mesure, qui concerne également les décisions de non opposition à déclaration préalable, s'applique jusqu'au 31 décembre 2010.

OBJETS TROUVÉS

Lunettes.

Vêtements retrouvés dans la salle omnisports (écoles, basket) à récupérer le lundi ou le vendredi matin de 9H à 10H à la salle omnisports.